

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers  
en exercice .....14  
présents .....8  
votants .....9

L'an deux mil vingt-quatre, le **QUATORZE MARS**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2024

**PRÉSENTS :**

LALLOUÉ Jean-Marc      GUILLEMOT Tatiana      LE BOULER Cédric      CHIRADE Brigitte      GRIMAUD Sylvie  
BOMMÉ Jean-Paul      MARTIN Yves      RAIMBAUD Nelly      HUGRON Dominique

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana) ; HAMON Sylvain ; RIOTTE Sandrine ;  
DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

**OBJET**

**13/2024**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023  
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE D'ISSE (M14)**

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LE BOULER Cédric, 2<sup>ème</sup> Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal dressé par M. LALLOUÉ Jean-Marc, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Ayant entendu l'exposé de M. LE BOULER Cédric, et le Conseil Municipal après en avoir délibéré

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>DEFICIT</i>	<i>EXCEDENT</i>
Opérations de l'exercice	1 755 795,95	2 147 436,95	678 602,87	760 610,64		
<b>Résultats de l'exercice</b>		<b>391 641,00</b>		<b>82 007,77</b>		<b>473 648,77</b>
Résultats reportés		150 000,00		359 237,27		
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>541 641,00</b>		<b>441 245,04</b>		<b>982 886,04</b>
Restes à réaliser			30 400,00			
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>541 641,00</b>		<b>410 845,04</b>		<b>952 486,04</b>

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

